

*cenium* et du *postscenium*, présente une longueur d'une cinquantaine de mètres, ce qui s'accorde assez bien avec ma mesure hypothétique de la limite du théâtre, qui n'atteignait pas la place actuelle des Minimes.

Je ne saurais dire sur quels documents positifs nos anciens historiens, répétés par Cochard, dans sa *Description de Lyon* (1847), se fondent pour attribuer à l'empereur Claude la construction du théâtre en question. Ils pensent probablement que cet empereur voulut ainsi honorer le lieu de sa naissance. En effet, il vint au monde à Lyon, le 1<sup>er</sup> août de l'an 742 de Rome, le jour où l'on fit la dédicace de l'autel d'Auguste. (Suet. *In Claud.*, 2.) Mais ce fait ne suffit pas pour justifier l'opinion de nos anciens auteurs, laquelle doit simplement rester à l'état de conjecture.

Cochard, toujours sous l'influence de ses devanciers, dit, en parlant de notre théâtre antique : « C'est dans cet « édifice qu'avaient lieu les combats de gladiateurs et « ceux des bêtes féroces. Nos premiers chrétiens y subirent le martyre. Les actes des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles désignent sous le nom de *grottes des Sarrasins* les souterrains qui existent encore, et qui servaient à renfermer les terribles animaux de ces jeux sanglants. »

Je ferai d'abord observer que les combats de gladiateurs et de bêtes fauves avaient lieu plutôt dans les amphithéâtres que dans les théâtres, et les voûtes, que l'on aperçoit encore au sommet des ruines, n'étaient pas, dans tous les cas, destinées à recevoir les animaux sauvages, qu'il eût été plus convenable de renfermer dans les parties basses de l'édifice, rapprochées de la scène. En outre, rien ne prouve que les premiers chrétiens y aient été martyrisés. A l'occasion de la persécution sous Marc-Aurèle, Grégoire de Tours s'exprime ainsi : *Locus ille in quo passi sunt*